

20260312 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2026/03/12/mineurs-isoles-propositions-candidats-metropole-lyon/>

Mineurs isolés étrangers : ce que proposent les candidats à la Métropole de Lyon

Lundi 9 mars, le collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse organisait un débat sur le sujet des mineurs isolés, dans le cadre des métropolitaines à venir à Lyon. Les listes de la gauche unie, de la France insoumise et de Grand Cœur lyonnais ont présenté leurs propositions pour améliorer leur prise en charge.

Marie Allenou



Au campement des Chartreux (Lyon 1er) plus de 250 mineurs isolés sont expulsables à partir du 18 mai. Photo : MP/Rue89Lyon

Un peu serrée dans les locaux de la Maison de l'écologie (Lyon 4^e), une foule très attentive (et pour beaucoup militante) s'est réunie lundi 9 mars pour entendre les propositions des candidats à la Métropole pour les mineurs isolés étrangers.

Présents autour de la table : Éric Lafond pour les listes Grand Cœur lyonnais (union droite et centre), Laurence Boffet pour Avançons ensemble (union gauche et écologistes) et Florestan Groult, tête de liste pour Faire mieux (LFI). L'échelon métropolitain a été choisi car la protection de l'enfance relève de la Métropole de Lyon.

Le Rassemblement national n'avait pas été convié, pour « des raisons de cordon sanitaire », a expliqué le collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse. Il accompagne des jeunes migrants en recours devant le juge des enfants pour être reconnus mineurs. [Près de 300 d'entre eux dorment dehors, au campement du parc des Chartreux.](#)

Mineurs en recours à la rue : comment sortir de la crise ?

Les candidat·es ont été invité·es à réagir à cette situation d'urgence. Laurence Boffet, représentante de la majorité actuelle, a particulièrement été ciblée par les questions du collectif et du public. « On ne veut pas créer de places d'hébergement sans l'aval et l'aide de la préfecture », a soutenu la candidate. Elle a évoqué un « danger politique » si la Métropole s'engageait seule sur la question, risquant de devoir couper dans d'autres postes de dépenses.

Côté Cœur lyonnais, Éric Lafond s'est engagé à mettre à l'abri l'ensemble des mineurs en recours, en cas de victoire de sa liste. « Cela se fera en collaboration avec les services de l'État, les territoires voisins et le secteur privé pour créer ces places d'hébergement

d'urgence », a-t-il déroulé. Il a affirmé que l'équipe de Véronique Sarselli a cherché plusieurs lieux vacants susceptibles de pouvoir devenir des lieux d'hébergement, comme l'hôpital des armées Desgenettes (Lyon 3^e).

En revanche, il a également défendu l'expulsion des lieux comme les écoles, les squats ou l'église Saint-Polycarpe (où dorment actuellement des mineurs) car « ce ne sont pas des lieux adaptés pour de l'hébergement d'urgence ».

Lire aussi sur Rue89Lyon

[« On dort mieux » : L'église Saint-Polycarpe devient un refuge pour mineurs isolés sans-abri](#)
[Au jardin des Chartreux, le perpétuel retour à la rue des mineurs isolés de Lyon](#)
[Le long parcours des mineurs étrangers non-accompagnés à Lyon](#)

Florestan Groult s'est montré plus précis. Il propose la création d'un site d'urgence humanitaire dans les trois mois après l'élection pour mettre à l'abri ces jeunes. Suivra dans les six à huit mois l'ouverture de 100 places supplémentaires de mise à l'abri et d'accompagnement social et juridique des mineurs en recours. Elles viendront compléter un dispositif déjà existant, les « Stations », financées par la Métropole et l'État. Un projet qu'il chiffre entre 1 et 1,5 million d'euros par an, avec l'objectif d'arriver à 500 places dans le dispositif à terme.

Évaluation de la minorité par la Métropole : un dispositif à repenser ?

Avant d'arriver à la rue, ces jeunes en recours ont d'abord été évalués par l'association Forum Réfugiés, mandatée par la Métropole de Lyon. Celle-ci doit juger de leur minorité et de leur isolement, en cinq jours, avant de décider de leur prise en charge ou de leur remise à la rue. Cette procédure présente plusieurs biais, [que Rue89Lyon avait révélés](#). Au point qu'après la saisine d'un juge des enfants, 75% des jeunes finissent par être reconnus mineurs, estime le collectif.

« C'est un problème », a affirmé Eric Lafond, proposant une refonte du système d'évaluation. « Il faudra une révision du cahier des charges car cette évaluation n'est pas adaptée à la réalité des personnes qui se présentent à Forum Réfugié », a également estimé Florestan Groult.

Lire aussi sur Rue89Lyon

[Un audit pointe les failles de l'évaluation des mineurs étrangers par la Métropole de Lyon](#)
[\[En photos\] La réalité de la détresse des mineurs isolés du parc des Chartreux](#)

Celui-ci a proposé une mise à l'abri plus longue (aujourd'hui plafonnée à cinq jours par la loi), pour permettre de réunir les documents administratifs nécessaires, parfois difficiles à obtenir selon les pays. Le candidat a également proposé la présence d'un « tiers aidant » durant les évaluations pour éviter que les jeunes ne se retrouvent seuls avec les évaluateurs.

« Nous avons évalué Forum Réfugiés plusieurs fois pendant le mandat et des aménagements ont déjà été faits », assure Laurence Boffet, reconnaissant des dérives sur la « traduction, des biais culturels et des mauvais comportements » de la part des évaluateurs. Idéalement, elle souhaiterait que toutes les évaluations soient réalisées par la justice, et non par la Métropole.

Un titre TCL pour les mineurs isolés en recours ?

Autre sujet concret, et très handicapant pour ces mineurs en recours : l'absence de titres TCL, qui les amènent à recevoir de nombreuses amendes. « Qui va les payer une fois qu'on sera pris en charge ou majeur ? », s'est indigné un jeune du campement des Chartreux, présent dans la salle. « Certains jeunes préfèrent ne pas manger plutôt que se déplacer et prendre une autre amende », interpelle un membre du collectif de soutien.

« On va trouver une solution », a plaidé Laurence Boffet, particulièrement ciblée par les militants car la problématique a traîné durant tout le mandat. L'élue a défendu une difficulté technique du côté des TCL à délivrer un titre à des mineurs sans représentant légal (se trouvant dans un flou juridique du fait de leur recours). « Il faut qu'on délibère pour autoriser les agents du Sytral à leur délivrer un titre gratuit, ou que l'on passe par un acteur associatif pour le faire », s'est-elle engagée.

Pour Éric Lafond et Florestan Groult, le problème sera résolu simplement : les mineurs isolés seront intégrés dans les publics qui bénéficieront de la gratuité des transports (pour les Lyonnais qui gagnent moins de 2 500 euros par mois pour Cœur lyonnais et pour les moins de 26 ans pour la liste Faire mieux). Eric Lafond a également proposé que ces mineurs puissent bénéficier d'un abonnement Vélo'v gratuit. « Vous vous heurterez aux mêmes difficultés légales que nous », a critiqué Laurence Boffet.